



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le GHR Paris Île-de-France interpelle les candidats à la mairie de Paris

10 engagements concrets pour sauver la filière CHR à Paris

- **À deux mois des élections municipales parisiennes**, le GHR Paris Île-de-France, première organisation professionnelle de la filière Cafés-Hôtels-Restaurants en Île-de-France, adresse aux candidats **10 demandes concrètes**.
- Afin de porter ces enjeux cruciaux sur l'avenir de la filière, le GHR Paris a commencé un cycle de **consultation des candidats** à la mairie de Paris, dont le premier a eu lieu lundi 19 janvier. Le GHR Paris compte **poursuivre ces rencontres** avec l'ensemble des candidats dans les prochaines semaines.
- Avec 25 établissements qui ferment chaque jour à Paris et en Île-de-France, **l'urgence** est réelle. La filière CHR représente des dizaines de milliers d'emplois à Paris : **1 700** hôtels, **15 000** restaurants et brasseries, **2 000** cafés, des **traiteurs** d'exception et des **discothèques** mythiques qui font vivre notre capitale.

Les 10 demandes du GHR Paris Île-de-France

aux candidats à la mairie de Paris

1. Stopper la **mono-activité** et les installations sauvages et illégales de fast-foods.
2. Police municipale : privilégier le **dialogue** et la **médiation** plutôt que la **répression** systématique. Faire des commerçants les alliés de la sécurité et de la propriété.
3. Alléger et simplifier la **fiscalité** locale (redevances de terrasses, droits d'enseigne, impôts fonciers).
4. Pérenniser et harmoniser les **horaires** des **terrasses** (maintien de la dérogation estivale jusqu'à 23h minimum).
5. Élargir les **horaires** du **métro et autres transports en commun (bus, RER, tram)** le soir et instaurer un fonctionnement nocturne les week-ends.
6. Modifier les critères d'attribution des logements sociaux afin d'y introduire un quota destiné aux jeunes travailleurs du secteur CHR qui travaillent en horaires décalés (au-delà de 22h).
7. Soutenir la démarche de l'inscription des **cafés** et **bistrots** au patrimoine culturel de **l'Unesco**, première étape afin de préserver ces lieux ; Protéger le **restaurant** comme **institution** culturelle ;
8. Meublés touristiques : développer le contrôle en amont et en aval de toutes les **locations courtes durées** ;
9. Garantir l'équité **réglementaire** et **fiscale** entre tous les acteurs de la restauration ;
10. Créer une **délégation municipale** spécifiquement dédiée à la filière CHR.

Concurrences déloyales

Le GHR Paris dénonce la prolifération des fast-foods, des dark kitchens, des Coffee Shop, des Airbnb et autres sociétés de locations-échanges de courtes durées, avec des installations régulièrement sauvages et illégales et qui ne sont pas soumises aux mêmes règles, normes et contrôles que les établissements traditionnels. Ces concurrences déloyales fragilisent les hôtels, cafés, bars et restaurants qui respectent les normes de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité et paient leurs charges.

Terrasses

Les terrasses incarnent le dynamisme parisien : 96% des Parisiens les fréquentent et 92% les considèrent comme un atout majeur (IFOP, 2024). Le GHR Paris demande la **pérennisation et l'harmonisation des horaires des terrasses**, avec le maintien a minima de la dérogation estivale permettant une ouverture jusqu'à 23h.

Sur la question des nuisances sonores, nous plaidons pour **une approche préventive** : médiation entre professionnels et riverains, accompagnement plutôt que verbalisation systématique. La **police municipale parisienne**, dont nous louons la création et demandons son renforcement, est aujourd'hui dans une logique de **contravention automatique**. Nous demandons du dialogue.

Transports

Les horaires des transports en commun ne correspondent pas au rang d'une capitale mondiale. Un dernier métro en milieu de soirée le week-end pénalise deux catégories : **les employés du CHR qui doivent rentrer chez eux après leur service et les clients qui souhaitent profiter pleinement de la vie nocturne parisienne**.

Le GHR Paris demande un **élargissement des horaires du métro le soir** et un **fonctionnement nocturne les week-ends**. Cette mesure est essentielle pour l'attractivité de Paris et pour l'emploi dans la filière. Conscients que ces prérogatives dépendent de la Région, nous jugeons cependant crucial que notre futur édile soutienne et pousse politiquement ce projet.

Un **bilan annuel** de l'augmentation de la taxe de séjour en 2023, servant à financer le développement du **réseau des transports** en commun au niveau de l'Ile-de-France, devait nous être détaillé. Nous attendons à ce jour les premières conclusions. Nous renouvelons notre demande d'avoir un membre lié au **Tourisme** parmi le comité des transports.

Logement : donner les moyens aux jeunes de travailler dans Paris

Les jeunes travailleurs de la filière CHR font face à des difficultés majeures **pour se loger à Paris**, particulièrement ceux qui travaillent en **horaires décalés** après 22h. Une **politique volontariste** pour l'accès au logement pour les jeunes travailleurs du secteur est indispensable pour maintenir l'attractivité de nos métiers. Cette disposition relancerait la vie nocturne et faciliterait l'insertion professionnelle.

Attractivité touristique

Paris, première destination touristique mondiale, doit se donner les moyens de ses ambitions. Le GHR Paris IDF demande une **dotation budgétaire renforcée pour l'Office de Tourisme de Paris et son rapprochement stratégique avec le Comité Régional de Tourisme et Atout France**.

Cette coordination est indispensable pour valoriser la gastronomie et l'hôtellerie parisiennes à l'international et maintenir le rang de Paris comme capitale mondiale de l'hospitalité.

« La filière CHR est l'âme de Paris. Nous demandons aux futurs élus de porter une vision ambitieuse pour notre secteur, qui crée des emplois, fait rayonner la capitale et tisse le lien social », Pascal **Mousset**, Président du GHR Paris Île-de-France.

À propos du GHR Paris Île-de-France

Premier syndicat indépendant représentatif des professionnels de l'hôtellerie-restauration en Île-de-France, le GHR Paris Île-de-France rassemble environ 3 500 établissements adhérents. La filière représente 21,7 milliards d'euros de recettes et 100 000 salariés en Île-de-France.